

**Secrétariat**

Distr. générale
24 novembre 2008
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 12 novembre 2008 adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de la République de Corée
auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de l'informer que l'objet spatial KOMPSAT-1 (Arirang-1), lancé le 21 décembre 1999 et immatriculé par la République de Corée conformément à la Convention (voir ST/SG/SER.E/368), a été désactivé le 20 février 2008.

